

Infor'Amay

Le journal d'informations de la Commune d'Amay



N° 33 • Mai 2017 • www.amay.be

Parcours d'Artistes le week-end des 20 & 21 mai

1^{ère} édition
dans les rues de notre cité

12 lieux d'accueil
& 21 artistes

Programme disponible dans
les commerces participants

DANS CE NUMÉRO

- p 2 • Points de dépôt
 - Une info pour votre santé
 - Manifestations patriotiques
 - Recrutement d'accueillantes
- p 3 • Amitiés Amay Bénin
 - EFT Côté cour a 20 ans !
 - Campagne de dératisation
- p 4-5 • FOCUS COMMERCES AMAYTOIS
- p 6 • L'Académie déménage
 - Du côté de la Bibliothèque
 - Nouveaux locaux Amay'nagement
 - Vente de poubelles ventilées
- p 7 • Tribune politique
- p 8 • Régie des Quartiers
 - Agenda

Le Mot du Collège

CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Les premiers rayons de soleil du mois de mars sont venus nous transmettre leurs bienfaits. Les beaux mois arrivent. Le bon moment pour sortir de chez soi et partir à la rencontre de nos commerces. Vous constaterez leur diversité et leurs nouveautés. Car, cela bouge. Des concitoyens se lancent. Le mouvement est en marche. En les découvrant, vous noterez qu'il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour faire vos courses.

Avec le printemps, les bonnes nouvelles. Pour vous épauler dans la découverte de nos richesses commerciales, nous proposons quelques activités.

D'abord, petit rappel, l'existence des chèques commerçants. Des instruments que la Commune offre lors de certains événements qui touchent la population. Uniquement acceptés dans plusieurs commerces de la Commune, ils sont, aussi, à disposition des groupements ou autres personnes qui désirent en offrir...

Ensuite, les 20 et 21 mai, nous vous donnons l'occasion de rencontrer des artistes de diverses origines dans le cadre des journées « Parcours d'Artistes ». Une association entre le savoir-faire de nos créateurs et l'esprit d'entreprise de nos commerçants. Douze lieux seront à visiter. Alors, n'hésitez pas, réservez déjà une partie de votre week-end pour partir à la découverte de ces personnes de qualité.

Vous cherchez un produit spécifique, vous désirez connaître les heures d'ouverture d'un commerce, vous souhaitez avoir les coordonnées de contact d'un vendeur, consultez le répertoire des commerces sur le site www.amay.be. Il se veut complet et convivial.

Bientôt, une plate-forme spécifique d'information et de vente sera ouverte.

Après les vacances d'été, le 9 septembre, une conférence sur l'histoire du commerce au 20^e siècle à Amay intitulée 'Tu l'as bien connu' se tiendra dans le cadre des festivités des Amaytoises. Une équipe travaille sur ce projet

depuis quelques mois. De merveilleux souvenirs pour nos aînés mais aussi, une belle occasion, pour les plus jeunes de se plonger dans l'ambiance d'autrefois.

Et puis, fin de l'année, nos commerces vous accueilleront pour une 3^e édition d'Amay en fête. Désormais bien installé, cet événement est plus qu'un marché de Noël puisque divers partenaires communaux développent de nombreuses activités attractives. Nul doute que cette édition vaudra à nouveau le détour.

Voilà de belles opportunités pour partir sur le chemin de nos commerces. Nul doute que vous y découvrirez des choses nouvelles. Que vous changerez, peut-être, certaines de vos habitudes. Tentez la proximité. Et de fil en aiguille, notre commune pourra redevenir attractive, comme à la belle époque. ■

Corinne Borgnet
Echevine de la culture, du commerce
et de l'enseignement artistique



Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt**. Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site www.amay.be ou vous abonner par mail sur simple demande à office.tourisme@amay.be

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

Points de dépôt



Commune d'Amay

>> Une info pour votre santé

L'été revient dans les petits plats du CPAS

Un état nutritionnel adéquat est une condition pour le maintien en bonne santé, pour un rétablissement rapide après une maladie ou une intervention chirurgicale. Une alimentation saine et régulière contribue à renforcer les défenses immunitaires, l'autonomie et le bien-être en général.

L'équipe du CPAS, toujours à l'écoute de ses clients et ayant à cœur de satisfaire leurs souhaits, propose dès le mois de mai, une cuisine d'été.

Envie d'une petite sortie ? Venez déguster nos plats à la Table de l'Abbaye, sur le site de la Paix-Dieu à Jehay tous les jours en semaine, de 12h à 13h30. Tous les repas peuvent être consommés dans le restaurant ou en terrasse dans le cadre enchanteur de l'Abbaye. Un problème de déplacement ? Contactez le servibus au 085/830 820 ou 821.

Plus d'infos ? Contactez l'équipe des cuisines du CPAS ☎ 085/310 330.

- Prix des repas à domicile de 5,37 € à 7,04 € (en fonction des revenus)
- Prix des repas à la Table de l'Abbaye de 6,50 € à 8,50 € (en fonction des revenus)



Recrutement d'accueillant(e)s d'enfants



Le CPAS recrute des accueillant(e)s d'enfants (de 0 à 3 ans) conventionnées à domicile.

L'appel aux candidat(e)s s'effectue sur le territoire communal et sur les communes avoisinantes ne disposant pas de service d'accueillant(e)s d'enfants (Modave, Saint-Georges, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Engis).

Vous êtes intéressé(e) par cette activité ou vous connaissez quelqu'un qui le serait, n'hésitez pas à postuler.

Nous vous offrons :

- l'opportunité de devenir un maillon essentiel dans l'éducation des jeunes enfants en partenariat avec les parents et en exerçant une activité professionnelle ludique et diversifiée ;
- une valorisation sociale, une reconnaissance de votre expertise en matière d'éducation des jeunes enfants ;
- un travail à domicile, non taxable au niveau des contributions et cumulable avec une pause carrière, une pension de survie ainsi qu'une assurance couvrant votre activité ;
- un encadrement social et administratif (pris en charge par le service, matériel mis à disposition, formations continues, soutien individuel d'un travailleur social,...) ;
- des réunions de travail et d'échanges entre professionnels de la petite enfance ; une possibilité d'organiser un co-accueil.

Votre profil

Les candidat(e)s doivent disposer du titre requis (formations de puériculture et assimilées, formations médico-sociales ou formations supérieures à finalité psychopédagogique). A défaut, les candidats doivent suivre une formation préalable à leur agrément.

Plus d'infos ? Contactez Cédérique Bouillon et Bénédicte Bilali, assistantes sociales au CPAS d'Amay, du lundi au vendredi de 9 à 16h au 085/310 330 – cederique.bouillon@amay.be ou cpas.amay@amay.be

Votre candidature est à adresser à Luc MELON, Président du CPAS, chaussée Freddy Terwagne, 76A à 4540 Amay.

Manifestations patriotiques

La fête de la Libération 40-45 se déroulera le lundi 8 mai.

C'est l'occasion de rappeler combien la paix est précieuse et doit le rester.

Les attentats de l'année passée et les conflits qui perdurent aux portes de nos frontières européennes nous conscientisent sur l'urgence de continuer à transmettre la mémoire collective de ceux qui se sont battus pour préserver nos libertés.

L'Administration communale d'Amay vous invite donc à rallier les différents points de commémoration selon le programme suivant :

- 09h00 : Monument aux Morts d'Ampsin
- 10h00 : Monument aux Morts de Jehay
- 11h00 : Grand Place d'Amay
- 11h30 : Verre de l'Amitié (petite salle du gymnase d'Amay) offert à la population

Amitiés Amay Bénin



En 2010, un Amaytois, Marcel Lavigne, par le biais de son asbl « Amitiés Amay-Bénin » s'est lancé dans un projet intitulé « Dessine-moi une école », interpellé par les conditions d'études des enfants au Bénin.

L'idée : construire une école pour quelque 180 élèves du cycle primaire à Mamatchoké. Un vrai projet pédagogique mais avant tout une aventure humaine qui s'est construite en partenariat avec les autorités locales et nationales et l'entrepreneur béninois, l'ONG CAMEP, la mobilisation des bénévoles Amaytois et le soutien du Rotary et de l'Administration communale d'Amay.

Une cause qui a donc vite été ralliée par plusieurs Amaytois(es) dont Daniel Tacchini, vice-président de l'asbl, que nous avons eu le plaisir de rencontrer et d'interviewer.

Grâce au soutien de **clubs du Rotary** (Amay-Villers-Le-Temple, Saint-Georges, Andenne, Seraing, Liège-Ouest et Spa-Francorchamps) et sous l'impulsion de J-P. Guiot (Président du Rotary Club de Flémalle), l'asbl a pu finaliser la construction du 2^e module de 3 classes et assurer ainsi, une scolarité de qualité dans une infrastructure adaptée aux enfants.

Outre, la construction de l'école, des containers (contenant du matériel scolaire, médical ou encore des véhicules) sont régulièrement acheminés au Bénin afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. L'asbl délègue également quelques membres une fois par an pour s'assurer de l'évolution du projet et tisser des liens avec la population de Mamatchoké.

Dimanche 11 juin, un marché artisanal aura lieu de 7 à 17h dans le cadre de la Fête de la fraise (brocante & animation musicale) sur la Grand-Place d'Amay. Un marché solidaire au profit de l'action de l'asbl et en partenariat avec le Centre culturel et l'Administration communale d'Amay.

Aidez-les à poursuivre leur soutien au village de Mamatchoké : ils ont besoin de bénévoles pour l'organisation générale (montage des tonnelles, stands,...) de cette manifestation.

N'hésitez pas à réserver un emplacement (10€/mètre) pour l'espace brocante.

Infos & réservations : 0495/323 865 – tacchini.dan@gmail.com

E.F.T. « Côté cour » a 20 ans !

En juin, notre E.F.T. fêtera sa 20^{ème} année d'existence.

20 ans que le C.P.A.S. d'Amay a décidé de se doter d'un outil d'insertion socioprofessionnelle innovant.

20 années...

- au service des demandeurs d'emplois à la recherche d'une formation dans le bâtiment, qui a permis l'accueil et la formation de plus de 600 stagiaires.

- au service des clients (privés ou publics) qui nous ont démontré leur confiance pour l'embellissement de leur habitation ou la réhabilitation de leur Commune.

- de partenariat avec le plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Amay, l'enseignement de promotion sociale, le Forem, les CPAS et communes, la Région Wallonne et les entreprises de la région.

Objectifs de l'E.F.T. « Côté Cour »

- former les demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment par une mise en situation réelle sur chantier (sous la direction de formateurs qualifiés) avec à la clé, un diplôme d'ouvrier maçon grâce à notre partenariat avec l'Enseignement Provincial de Promotion Sociale.

- offrir à notre clientèle un service de qualité pour tous travaux de rénovation, d'isolation, de pose de chape et de klinkers, de maçonnerie traditionnelle (briques, blocs ou pierres) sur base d'un devis entièrement gratuit.

Alors pour tout demandeur d'emploi qui se sent une âme de bâtisseur ou pour toute personne ayant des projets pour son habitat, n'hésitez pas à nous contacter.

Rue des Ganons, 10 - 4540 Amay

☎ 085/31.69.09 - 0479/93.03.59 • eft.cotecour@skynet.be

Entreprise de Formation par le Travail
Amay

**CÔTÉ
COUR
E.F.T**



Avec le soutien de l'Administration Communale et de la Région Wallonne.

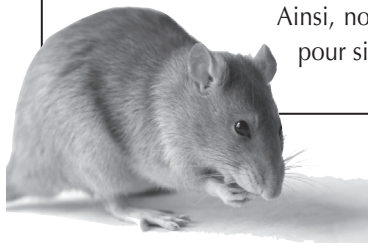
Campagne de dératisation

La prochaine campagne de dératisation aura lieu durant la semaine du lundi 8 mai au vendredi 12 mai.

Si vous êtes confrontés à ce problème et que vous souhaitez le passage du délégué de la société « INSECTIRA » à votre domicile pour le placement d'appâts aux endroits stratégiques, **veuillez contacter le service Environnement au 085/316 615 ou 085/310 540 ou via e-mail : philippe.linotte@amay.be pour le mercredi 3 mai au plus tard.**

En dehors de cette campagne gratuite de printemps, des sachets de raticide sont également disponibles gratuitement au service Environnement, rue de l'Industrie 67 à 4540 Amay.

Ainsi, nous sollicitons votre collaboration pour signaler tout foyer d'infection.





A la fois facteur de vitalité des quartiers et du centre et vecteur de lien social, le commerce constitue un enjeu majeur pour l'attractivité des territoires.

Amay a des atouts et des potentialités que les complexes commerciaux périphériques n'ont pas. Notre commune permet de combiner shopping, loisirs et formules de restauration. Elle dispose de points de

vente plus spécialisés pouvant répondre aux exigences des consommateurs. Elle possède des espaces et des immeubles permettant de développer une offre suffisamment large pour répondre aux besoins et attentes variés en un même lieu. Elle incarne l'idée du shopping de loisir, notamment grâce au patrimoine architectural et aux activités culturelles. Ces atouts ne demandent qu'à être complétés et amplifiés.

RENDRE NOTRE COMMUNE PLUS ATTRACTIVE NOTAMMENT PAR LE BIAIS DE SES COMMERCES, C'EST POSSIBLE !

Regardez autour de vous et vous verrez les nombreux commerces qui fleurissent dans notre commune.

Cette année encore, malgré le contexte économique difficile que nous connaissons, des commerçants dans des secteurs d'activités variés font le pari d'investir dans le centre-ville et en périphérie. Parmi eux, il y a entre autres :

Amay'Poils - Rue Gaston Gégroire, 3
0484/134 642

Salon de toilettage canin ouvert en février

Cani'Bulle - Rue Marchandise, 3
0474/952 356 – 0499/192 631

Salon de toilettage canin ouvert en janvier

Boutique Other Side - Rue Kinet, 1
085/313 150

Boutique de mode & accessoires

Pane & Olio - Chaussée de Tongres 333
085/217 525

Restaurant de pâtes et de pizzas cuites au feu de bois

Couleur Fleurs - Ch. de Liège, 94A

Boutique de fleurs et d'épicerie fine ouverte en avril

Lavoir d'Amay - Ch. Roosevelt 61A

085/315 627 - Service de blanchisserie

L'ouverture de nouvelles enseignes apporte un dynamisme et un second souffle dans notre cité.

Et avec l'arrivée des communions, des fêtes des mères et des pères, la diversité du commerce amaytois offre encore plus de possibilités pour effectuer vos cadeaux.

Et si vous n'avez vraiment pas d'idée ? **Les chèques-commerçants** d'une valeur de 5 ou 20€, valables 6 mois, sont une belle idée pour les indécis.

Une occasion de faire plaisir à vos proches sans se tromper !

Consultez la liste des commerces participants sur www.amay.be. **Les chèques-commerçants sont en vente à l'Office du Tourisme, rue G. Grégoire, 6 – 085/314 448.**

Services proposés aux commerces

1- L'Association des Indépendants Amaytois

est une association dont l'objet est principalement l'information et la promotion des commerçants, entreprises et professions libérales de notre commune. A cette fin, elle participe régulièrement à divers événements commu-

naux tels que Les Amaytoises, Amay en Fête ou encore Les Beachs. Elle est actuellement présidée par Cathy Cordonnier.

L'association organise également une fois par an leur barbecue. Cette année, **ce sera le dimanche 18 juin à la salle du Tambour.**

2- Un agent administratif au service des commerçants amaytois

Martine Leroux est l'agent administratif en charge du commerce.

« Depuis maintenant presque 2 ans, nous tentons de redynamiser le commerce amaytois, non sans peine, mais nous avançons à grand pas », nous précise Martine.

Sa mission : entretenir des contacts réguliers avec l'Association des commerçants, participer à leur réunion mensuelle, répondre un maximum à leurs attentes et travailler en synergie.

« L'organisation d'Amay en fête est un bel exemple. Cette manifestation, qui a pour but de mettre en avant nos commerces de proximité, est le fruit d'un travail d'équipe. Il faut veiller à ce qu'aucun poste ne soit négligé. En tant que personne de référence, mon organisation doit être « sans faille ». J'établis un planning précis et un plan détaillé ».

Des journées bien remplies... « Lors de toutes les manifestations, je suis présente sur tous les fronts. Je dois gérer tous les aspects organisationnels afin de pouvoir faire face aux imprévus ».

Des projets plein la tête

« Cette année, nous organisons un Parcours d'artistes qui aura lieu les 20 et 21 mai dans plusieurs commerces et lieux publics.

Face aux désagréments subis par nos commerçants ampsinois, suite aux travaux importants du centre, nous avons à cœur de redynamiser et relancer nos commerces. Et ce ne sont pas les projets qui manquent ! Nous espérons en conclure quelques-uns pour cet été ».

Nous aurons le plaisir d'y revenir plus longuement lors d'une prochaine édition de l'Infor'Ama.



3- Le répertoire des commerçants

Vous êtes un particulier ou un professionnel à la recherche d'un produit et/ou service?

L'Administration communale met à votre disposition un nouvel outil interactif sur son site www.amay.be : **un annuaire en ligne des commerces amaytois.**

Trié alphabétiquement par type d'activité, ce dernier répertorie l'ensemble des commerces de notre commune. Il permet à l'utilisateur de trouver facilement un commerçant et de le géo-localiser, via un moteur de recherche.

Merci de nous aider à améliorer ce référencement, en nous signalant tout ajout et/ou correction. Le répertoire des commerçants est en effet par nature évolutif. Alors, n'hésitez pas à le consulter et à l'enrichir.

4- Les chèques-commerçants amaytois



En avril 2015, c'était le lancement officiel de l'opération destinée à **promouvoir nos commerces de proximité avec la création de chèques-commerçants.**

C'est le choix de l'Administration communale qui, depuis 2 ans, dans le cadre des **Amaytoises**, offre dans le **pack de bienvenue des nouveaux habitants** des chèques d'une valeur de 10€ à dépenser dans nos commerces. L'idée ? Faire connaître nos commerces de proximité.

Ces chèques sont également offerts lors de la **célébration de noces d'or ou de diamant.**

5- L'organisation d'événements permettant de promouvoir le tissu économique local

Parcours d'Artistes les 20 & 21 mai

Organiser un Parcours d'Artistes dans les rues de notre cité, c'est le défi qu'Amay s'est lancé avec un objectif double :

- mettre en valeur la dynamique artistique, culturelle mais aussi commerciale de notre commune.
- se poser la question de la place réservée à l'art sous toutes ses formes dans notre commune.

Cette première édition rassemble pas moins de 21 artistes exposant dans 12 lieux d'accueil qui

ont la singularité pour la plupart d'être des commerces.

Venez admirer le travail d'artistes locaux les 20 & 21 mai : samedi de 10 à 17h et dimanche de 14 à 17h. Entrée gratuite.

Le programme est disponible dans les commerces participants et les services communaux mais aussi sur www.amay.be.

En prélude au parcours, le Centre culturel organise un **vernissage inédit** : un spectacle né de la rencontre d'André Borbé et des élèves du Chêneux vous est proposé le vendredi 19 mai dès 18h30. Plus d'infos sur www.ccamay.be.

Un événement rendu possible grâce à l'Echevinat de la Culture, au

Centre culturel, à nos artistes locaux et à la collaboration de nos commerçants.

Faites du « bruit » autour de cet événement !

« Tu l'as bien connu ! »

Dans le cadre des Amaytoises 2017, qui auront lieu le week-end des 9 & 10 septembre, nous vous proposerons une **conférence originale sur l'évolution du commerce amaytois au cours du 20^e siècle.**

L'originalité tient dans la mise en scène du matériel récolté par notre équipe de documentalistes. Sur base de témoignages d'anciens commerçants, de photos et de films amateurs inédits, elle a réalisé une fiction criante d'authenticité qui vous fera découvrir Amay sous un autre regard... au travers l'histoire de ses commerces.

Save the date ! Gratuite et ouverte à tous, cette projection se déroulera Aux Variétés (salle 1) **le samedi 9 septembre à 13h30.**

Elle sera précédée d'une exposition commentée de la collection d'anciennes cartes postales appartenant à Mme Graindorge.

La 3^e édition d'Amay en Fête

Fort du succès des deux précédentes éditions, nous préparons activement **Amay en Fête 2017.** Une belle occasion pour aller à la rencontre des commerçants et artisans locaux, faire vos courses de Noël, goûter aux produits du terroir et profiter des animations qui rythment ce week-end festif.

A la découverte des métiers

Un appel aux commerçants amaytois est lancé pour qu'ils ouvrent leur porte et permettent aux enfants de visiter leur commerce ou encore participer à un atelier afin de découvrir les métiers exercés dans notre commune.

Si vous êtes commerçant et que vous êtes intéressé par la démarche, n'hésitez pas à contacter notre animatrice en charge du projet, Ludvine Gonda, au 085/23.01.37 - extrascolaire@amay.be

6- Un projet de plate-forme e-commerce

L'importance du numérique dans notre société est un fait indéniable. Une opportunité à saisir pour nos commerces. Accroître leur attractivité passe nécessairement par plus de visibilité sur le net.

L'idée d'implémenter une plate-forme numérique pour nos commerces de proximité est à l'étude. L'objectif de cet outil ? Générer un meilleur référencement et favoriser un développement économique en permettant d'acheter des produits/services locaux en ligne.

Le commerce au cœur de notre cité est essentiel pour renforcer la qualité de notre cadre de vie car il génère de l'emploi, favorise la mobilité douce, participe à l'animation de nos rues et crée du lien social.

Cependant, les conditions économiques défavorables et les centres commerciaux périphériques constituent une menace qui nécessite l'attention des pouvoirs publics et des acteurs économiques pour éviter de précariser davantage nos centres-villes.

Plusieurs mesures sont donc menées pour améliorer l'attractivité de nos commerces de proximité. Et au vu de l'arrivée de nouvelles enseignes dans des secteurs d'activités fort variés, le mouvement est en marche... Alors, vivons nos commerces et achetons local !



L'Académie déménage !

" A l'approche de cette fin d'année académique 2016-2017, nous sommes heureux de vous annoncer le futur déménagement de notre Académie "Marcel Désiron" d'Amay », nous a déclaré Eric Polet, Directeur de l'établissement.

En effet, **dès le 1^{er} juillet**, toute l'équipe de l'Académie intégrera ses nouveaux locaux, situés dans l'ancienne école Les Marronniers, chaussée Freddy Terwagne, 26 (à 500m de l'actuel établissement).

Des travaux de rénovation (estimés à 100.000 €) ont été nécessaires et sont actuellement toujours en cours de réalisation au rez-de-chaussée du bâtiment.

Entièrement dédié aux activités musicales et théâtrales de l'Académie, ce nouvel espace permettra de développer de nouveaux projets artistiques mais aussi d'améliorer la qualité d'accueil des élèves et du corps professoral.

Du côté de la Bibliothèque



Dans quelques semaines, la bibliothèque communale prendra ses quartiers dans l'ancienne gare d'Amay, **place Gustave Rome, 10**.

L'infrastructure de la gare fait donc « peau neuve » pour accueillir un autre type de voyageur...

Vous y découvrirez plusieurs aménagements (intérieur/extérieur) pour permettre aux lecteurs de disposer d'un espace citoyen :

La création d'un **espace pause-café** où chaque lecteur apporte de temps à autre une boisson de son choix et la partage. L'idée est de prendre du temps pour soi mais aussi de créer des moments de rencontre permettant de retisser du lien.

Un **coin enfant** que notre bibliothécaire imagine douillet et dédié aux activités telles que l'heure du conte, la venue d'auteurs, de classes ou de familles.

Un **coin informatique** où un ordinateur et une imprimante sont mis à disposition du public.

Un **espace dédié aux livres spécialisés** permettant de consulter ceux-ci mais pas seulement... puisque cet espace est propice à la tenue d'ateliers d'écriture, de bricolage, de jeux,...

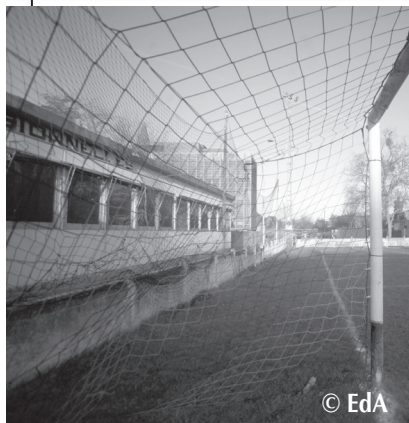
Une boîte à livre ou encore des nichoirs pour hirondelles,...

Après le déménagement prévu en juin, une inauguration officielle en présence des autorités communales et d'auteur(e)s amaytois(es) de talent aura lieu. Vous en saurez plus dans la prochaine édition de notre journal.

Affaire à suivre donc...

N'hésitez pas à contacter notre Bibliothécaire, Laurence Malchair, **au 0486/499 281 ou via e-mail : laurence.malchair@amay.be**

Nouveaux locaux pour Amay'nagement



Dans quelques semaines, le magasin Amay'nagement ouvrira ses portes dans un espace complètement rénové, chaussée Freddy Terwagne, 500m plus loin que ses locaux actuels.

C'est dans l'ancienne buvette, qui jouxte le terrain derrière les bâtiments de l'Administration communale, que l'équipe (3 bénévoles et notre agent communal du service PCS) vous accueillera dès le mois de juin.

Le bâtiment a fait l'objet de travaux offrant à la clientèle **un cadre plus lumineux** et beaucoup **plus spacieux**. Plus d'espace pour y intégrer un coin puériculture plus conséquent.

Du point de vue de l'accessibilité, les clients bénéficient du grand parking de l'Administration communale. Quant aux heures d'ouverture du magasin, elles restent inchangées : **le mardi de 14 à 18h et le jeudi de 10 à 16h**.

Rappelons-le ! Amay'nagement vous propose d'acquérir du mobilier, de la vaisselle, du matériel de puériculture,... à prix démocratique. L'entre-aide est au cœur de leur démarche. Que ce soit pour un jeune couple qui cherche à s'installer ou, simplement, pour permettre à tout un chacun d'accéder à un logement décent et à un confort de vie, leur objectif est de répondre au besoin légitime de bien-être chez soi.

Tout don sera le bienvenu dans le courant du mois de juillet !

Plus d'infos ? Contactez Marie Hubin au 085/830 828 ou via e-mail : marie.hubin@amay.be

Vente de « petites poubelles de cuisine ventilées »



Afin de faciliter la collecte des déchets organiques au sein des ménages, notre commune a fait l'acquisition de « petites poubelles de cuisine ventilées ».

Leur utilisation permet un meilleur confort de tri et un stockage intermédiaire plus hygiénique des déchets de cuisine avant versage de ceux-ci dans le conteneur vert.

Beaucoup de communes étant intéressées par l'acquisition de ces poubelles, un marché « groupé » a été lancé par Intradel, permettant ainsi d'obtenir une offre plus avantageuse.

En effet, la petite poubelle de cuisine + 100 sacs (4 rouleaux) est proposée au prix de 5,10 €.

Si vous souhaitez en acquérir, présentez-vous au service Environnement, rue de l'Industrie 67 à 4540 Amay du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Précisons que le service ne dispose pas de Bancontact.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement au **085/310 544 ou via e-mail : francine.cravatte@amay.be**

DROIT DE PAROLE : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

ecolo
Ampsin Fiône Jehay Ombret Amay

Infor'Ama Mai 2017



**AMAY
PLUS**

LA FORCE DE NOS IDEES

CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

La participation citoyenne à la vie active de la commune permet chaque jour de rendre notre commune encore plus attractive. Vous avez d'ailleurs sûrement pu observer l'embellissement de certains endroits via l'apparition de fresques murales.



Encore récemment fut inaugurée une nouvelle fresque murale réalisée par les membres du comité de quartier du Thier Phillipart, au niveau du site des bulles à verres. Cette initiative citoyenne, en collaboration avec les jeunes du quartier, est unanimement saluée par le groupe écolo et par l'Administration communale dans son ensemble.

Par cette activité intergénérationnelle, le comité du Thier Phillipart contribue à embellir cet endroit, siège régulier d'incivilités à proximité des bulles à verres. Cette action permet également l'investissement de jeunes dans une activité citoyenne permettant de joindre l'utile à l'agréable avec une reconnaissance gratifiante de leur travail. L'aide financière d'Intradel associée à l'aide logistique des services Travaux et Environnement de l'Administration ont permis de voir aboutir ce beau projet, difficilement réalisable sans leur soutien.

Nous restons convaincus que ce genre d'action permet à la fois de renforcer la cohésion sociale entre habitants d'un même quartier tout en rendant certains lieux communaux bien plus agréables et rassurants. Nous espérons vivement que des actions telles que celles-ci pourront se perpétuer dans le temps, de façon spontanée ou sous la supervision tant des comités de quartiers que de l'Administration communale.

Gilles Fransolet – Nathalie Bruyninckx
Co-présidents locaux – Ecolo Amay
slecoloamay@gmail.com.

Elections communales 2018 – Du changement et retour au vote « papier »

1. Suppression du vote électronique
Le vote dans toutes les communes wallonnes, à l'exception des communes « germanophones », se tiendra désormais sur papier. C'était déjà le cas dans une majorité de communes mais 39 communes, principalement en Province de Liège, fonctionnaient par vote électronique. Le décret wallon consacre le retour pur et simple au vote papier pour les élections communales et provinciales 2018.

2. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête.

Cette suppression du « pot commun » a pour conséquence directe que seuls les candidats – aux élections communales et provinciales – qui recueilleront le plus de suffrages seront élus. Une fois que les sièges auront été attribués entre les listes, seront par conséquent élus ceux qui auront réuni le plus de suffrages sur leur nom. La case de tête en tant que telle ne sera pas supprimée et pourra encore recueillir la voix du citoyen qui compte soutenir un parti ou une liste dans son ensemble, sans préférence pour tel ou tel candidat. Le vote en case de tête sera bien sûr comptabilisé pour la répartition des sièges mais ce sont uniquement les suffrages émis pour chaque candidat qui détermineront qui les occupera. La position des candidats sur les listes électorales sera donc moins importante que par le passé. Cette suppression est une avancée démocratique notable permettant une expression plus directe du choix de l'électeur.

3. Sensibilisation au don d'organes.

Nouveauté lors des prochaines élections 2018 : la promotion de l'inscription comme donneur d'organes dans les bureaux de vote. Cette disposition permet de sensibiliser les citoyens et de s'inscrire officiellement comme donneur.

Engagez-vous avec nous pour un réel changement !

Groupe AMAY.PLUS

Benoît TILMAN

Chef de file communal

0475/48.47.05 - be.tilman@skynet.be



Tax shift: le gouvernement fédéral MR N-VA fait tout pour que les communes augmentent les impôts!

Lors de son habituel Bureau de parti élargi aux bourgmestres socialistes des communes wallonnes et bruxelloises, le Bureau élargi du PS dénonce l'impact financier désastreux, pour les communes et leurs habitants, du tax shift du gouvernement de Charles Michel.

« Le Premier ministre fait la publicité de son tax shift dans tous les médias comme s'il avait pris une décision merveilleuse. Hélas, c'est une catastrophe! » constate le PS « Comme souvent avec le gouvernement MR N-VA, la réalité, derrière la communication, est désastreuse. Quelle est-elle ? 1) Le tax shift n'est pas encore totalement financé et 2) Le gouvernement MR N-VA veut forcer les communes à augmenter les impôts, ce que refusent les bourgmestres socialistes.

Concrètement : A cause du tax shift, le fédéral annonce une chute des recettes des communes wallonnes de 18,3 millions en 2017, puis progressivement jusqu'à 93 millions en 2021 (=10% des recettes annuelles de l'impôt des personnes physiques).

Les élus locaux devront donc soit diminuer les services aux citoyens, soit accepter que leurs habitants bénéficient de moins d'argent à cause du gouvernement Michel... soit augmenter les impôts communaux !

« Pour être clair : le gouvernement de Charles Michel prend des mesures, essaie d'en tirer une gloire médiatique, mais il demande aux autres niveaux de pouvoir (communes, Régions) de compenser les pertes qu'il occasionne! Ce n'est pas notre vision de la responsabilité politique »

« Les élus locaux PS gèrent leurs communes de manière responsable et font tout pour offrir un maximum de services aux citoyens, financés par des impôts les plus justes possibles. Mais ils n'ont pas à financer les décisions prises à la légère par le gouvernement MR N-VA! ». Et ceci d'autant plus que le tax shift s'ajoute à de nombreux autres reports de charges du niveau fédéral vers les Régions et pouvoirs locaux.

Le PS demande au gouvernement MR N-VA de compenser lui-même le manque à gagner du tax shift pour les pouvoirs locaux afin que les citoyens ne soient pas, une fois de plus, les dindons de la farce.

Pour le groupe PS,
Marc Delizée (Conseiller Communal)

La Régie des Quartiers d'Amay



Dans notre commune, il existe une Régie des Quartiers. Cette association sans but lucratif déploie ses activités principalement sur les trois quartiers d'habitations sociales amaytois. On y dispense une formation de base.

Leur "champ d'actions" peut être étendu à la commune entière sur demande du CPAS ou à d'autres partenaires ou encore sur demande d'un particulier en fonction de sa situation (peu ou pas de revenus, isolée, âgée,...)

Les missions de la Régie se déclinent en deux axes : la redynamisation de quartier et l'accompagnement à l'insertion socio- professionnelle.

Les filières de la Régie sont essentiellement **l'entretien des espaces verts** (tonte, taille, débroussaillage, aménagement), **des petits travaux de rénovation intérieure** (pose de carrelage, plafonnage, peinture,...) **et du bricolage** (installation de machine à laver, pose de tentures,...).

N'hésitez à faire appel à leurs services !

Maud Destiné, médiatrice sociale, travaille en partenariat avec Rudy Dubuisson, ouvrier compagnon afin de dispenser une formation de base en vue d'encourager les stagiaires à respecter un horaire, des consignes, un rythme de vie, à respecter une hiérarchie et à se remettre en mouvement. Bien souvent, les stagiaires ont une lourde période d'inoccupation. L'idée est de leur offrir un large panel formatif afin qu'ils puissent identifier le secteur dans lequel ils désirent évoluer (stages en entreprise, construction d'un cv, services aux habitants,...).

Les stagiaires contribuent activement à la redynamisation de leur quartier en participant à la Fête des voisins, la Fête des enfants, l'opération Be WAPP, Eté Solidaire ou encore par leur soutien dans les activités de la Team Rorive. Actuellement, on recrute des stagiaires donc n'hésitez pas à prendre contact avec la Régie.

Plus d'infos sur la Régie ? Contactez-les du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30, au 085/316 931 ou 0479/962 288 ou via e-mail : rdq.amay@gmail.com

Agenda

Du lundi 20 mars au mardi 20 juin	Le Printemps sans pesticides – www.amay.be
Du samedi 29 avril au mercredi 10 mai	Foire de printemps – www.amay.be
Lundi 1er mai	Collecte de sang au Gymnase communal d'Amay, rue de l'Hôpital, 1 (17h30-20h)
Jeudi 4 mai	Collecte de sang au Gymnase communal d'Ampsin, rue Chénia, 18 (15h30-18h)
Du lundi 8 mai au vendredi 12 mai	Campagne de dératisation – cfr. pg. 3
Lundi 8 mai	Commémorations de la Libération 40-45 – cfr. pg. 2
Le mercredi 17 mai	Conférence «Le sucre, les sucres : amis ou ennemis» par S. Wälti - 9h30 – 2 ^e étage salle du Conseil – ch. F. Terwagne, 76
Le samedi 20 mai	Clôture de la campagne du TELEDON - hall d'accueil de la Maison communale (10h-12h)
Le samedi 20 et dimanche 21 mai	Parcours d'Artistes – cfr. pg. 5
Jeudi 25 mai	Pique-nique au Jardin au Château de Jehay – cfr. www.chateaudejehay.be ou 085/ 82 44 00
Vendredi 26 mai	Remise des trophées sportifs au Hall des Sports – cfr. www.amasports.be
Du samedi 27 au dimanche 28 mai	6 ^e éd. des Jardins de Printemps au Château de Jehay (10h-18h) – www.chateaudejehay.be ou 085/ 82 44 00

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Infor'Ama | Mai 2017

Mensuel d'informations de la Commune d'Amay
Editeur Responsable : le Collège communal

Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).

En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | ☎ 085 31 44 48

Un passé plein d'avenir... **AMAY**